

NON AUX EOLIENNES

Une troisième réunion publique, le 21 septembre, vous est proposée par la mairie sur le thème :

La faisabilité de l'étude d'un projet éolien sur la commune de Courtempierre ».

Ainsi libellée : « l'avenir de votre commune est entre vos mains ».....

Comme si, l'avenir de la commune passait par l'obligation d'accepter les éoliennes pour continuer à vivre en paix chez nous.....

Votre opinion ? Vous êtes plus de 80, rien qu'à Courtempierre à avoir signé la lettre au préfet en cas d'enquête publique demandant que les éoliennes envisagées entre Courtempierre, Treilles en Gâtinais et Gondreville ne soient pas à moins de 1500 mètres des habitations tels que les scientifiques sérieux le recommandent.

On vous répétera, comme sur l'invitation que vous avez reçue dans vos boîtes aux lettres, que c'est pour créer des revenus à la commune que ce projet est intéressant..... il l'est surtout pour les propriétaires terriens qui, s'ils se laissent aller au chant des sirènes, en dépit de l'avis de leurs voisins, empocheront **9000 euros par éoliennes** et par an en laissant aux générations futures, ~~et seulement 2000 pour la commune mai~~ 1500 tonnes de béton par éolienne dans le sol pour l'éternité, **les nuisances connues à ce jour** et sans compter la **dépréciation avérée de vos biens immobiliers** par la destruction définitive de votre environnement.

On vous demandera de répondre par un vote dans les prochaines semaines à la question :

« Le conseil municipal doit-il continuer à s'impliquer dans la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Courtempierre ? »

Les non inscrits sur les listes électorales, résidents secondaires propriétaires depuis des décennies ou nouveaux arrivants non inscrits sur les listes ne pourront voter ; Rien que sur le hameau des Houys directement concerné par le projet puisque c'est dans leur cour que seront plantés ces pylônes 13 personnes sur 31 seront exclues de la consultation ; bel exemple de l'idée que se fait notre maire de la démocratie.....

Qui aura le temps de se déplacer pendant les heures d'ouvertures de la mairie (quatre heures par semaine pendant deux semaines pour déposer son bulletin ?

La seule question qui soit honnête et à laquelle d'ailleurs vous avez déjà répondu NON en 2009 est :

VOULEZ VOUS OUI OU NON DES EOLIENNES DANS VOTRE VOISINAGE IMMEDIAT ?

Si une majorité de NON se dessine, alors, le conseil municipal dans son ensemble respectant la voix des citoyens devra se ranger résolument derrière l'association PRO T E G et l'aider de tout son pouvoir pour dissuader le consortium éolien de poursuivre son projet.

Association PRO.T.E.G

Soutenez l'association : tél : 02.37.8741.56 ou 06.50.81.33.57

REUNION LE 16 SEPTEMBRE A 10H 6 ROUTE DES HOUYS A COURTEMPIERRE